

Les réfugiés palestiniens de 1948 à 2011

-2011 : 4,8 millions de réfugiés palestiniens, ce terme s'applique selon l'ONU à toutes personnes et ses descendants qui vivaient en Palestine lorsqu'elle était sous mandat entre juin 1946 et mai 1948 et qui a perdu son foyer et ses moyens de subsistance à la suite du conflit israélo arabe de 1948. -1948 : 1^{ère} guerre israélo arabe= victoire israélienne => exode de 700 000 à 800 000 palestiniens -> Depuis 77ans l'ancienne Palestine mandataire abritant désormais l'Etat d'Israël a fait l'objet de plusieurs conflits mais sans jamais aboutir à un retour des palestiniens ayant fui ou à la création d'un état palestinien, malgré les fortes espérances des réfugiés palestiniens de revenir un jour sur leurs terres. Les réfugiés palestiniens sont donc dispersés dans les états du proche orient, et sont pour beaucoup en situation de précarité c'est pourquoi l'ONU a créé en 1949 l'UNWRA United Nation Relief and Work Agency chargé de leur fournir une aide humanitaire, et des services en attendant qu'une solution soit trouvée à ce qu'on appelle la question palestinienne. On peut alors se demander comment la situation des réfugiés palestiniens nous apparaît instable et de quelle manière s'est pérennisée l'incertitude autour de leur situation et de leur statut ?

Pour y répondre nous verrons d'abord s'est renforcé leur statut de réfugiés au fur et à mesure de la succession d'exodes et de migration, avant de nous pencher sur le maintien des réfugiés palestiniens dans une situation d'instabilité et d'incertitude à cause de ce statut de réfugiés qui dure. Enfin nous étudierons les conséquences de cet exode qui dure.

I- Les palestiniens contraints de fuir de manière successive

a- 1948 : un premier exode...

-En 1948 les palestiniens refusent le plan de partage de l'ONU qui prévoyait 43% de la Palestine pour les palestiniens =plan que le peuple juif accepte. De premiers accrochages ont lieu et on voit des massacres réciproques se produire cependant les effectifs juifs gonflent avec l'arrivée de nouveaux immigrants et ceux-ci se dotent d'armes grâce aux apports d'armes tchèques. Dans ce même temps Israël adopte une politique d'épuration ethnique, et les arabes sont alors chassés de leur terre selon un plan établi, le plan Daleth

-Entre le 14 et 15 mai 1948 débute la première guerre israélo arabe, après qu'Israël ait officialisé sa création. => victoire d'Israël, et disparition de la Palestine annexée simultanément par Israël, + par la Jordanie qui récupère la Cisjordanie et + l'Egypte qui récupère la bande de Gaza. => 700 000 à 800 000 palestiniens sont contraints à l'exil et partent se réfugier dans les états voisins en Egypte en Jordanie et en Syrie

b- ... suivit de vagues de migrations successive

-En 1967 : la guerre des 6 jours => Israël = victorieuse et prend le contrôle de la bande de Gaza et du mont Sinaï (Egypte), du plateau du Golan (Syrie), et de la Cisjordanie (Jordanie). Cette défaite des états arabes est vécue comme une nouvelle humiliation pour les palestiniens, et particulièrement par les palestiniens déjà exilés dans les espaces nouvellement annexés par Israël qui sont alors contraints de fuir à nouveau. En effet, 280 000 à 325 000 palestiniens doivent s'exiler après que leurs villages aient été rasés lors d'opération militaire, et voient leur espoir de revenir en Palestine s'amenuiser. Les palestiniens nomment ainsi ce nouvel exode Al Naksa signifiant la rechute.

-D'autre part, on constate d'autres vagues de migration au départ des pays d'accueil, comme depuis la Jordanie des suites de Septembre noir en 1970, ou depuis le Liban en 1982 à cause de la guerre civile, ou comme au Koweït en 1991, en effet des suites de la guerre du Golfe et

du soutien affirmé par Yasser Arafat, et de la collaboration de certains palestiniens avec les forces d'occupation irakienne environ 200 000 palestiniens sont contraints de fuir ou sont expulsés du Koweït

Ainsi les réfugiés palestiniens en raison des guerres successives qui ont secoué le moyen orient ont dû fuir de manière répétée d'abord la Palestine puis les états dans lesquels ils se trouvaient. -> précarité et instabilité renforcé

I- Un statut de réfugié qui perdure et maintient les palestiniens dans l'instabilité et l'insécurité

a- Un statut intermédiaire qui maintient un climat d'incertitude quant à leur avenir

-Au départ, la question des réfugiés palestiniens s'impose aux états arabes, et en 1948 la ligue arabe (Egypte, Arabie saoudite, Irak, Jordanie, Liban, Syrie) décide de maintenir leur situation d'apatride afin de protéger le droit au retour des réfugiés palestiniens. Cependant, ce droit est refusé par Israël qui a saisi les biens de toutes personnes dites absente c'est-à-dire qui était hors du territoire revendiqué par Israël que ce soit dans les territoire arabe ou en Cisjordanie, ou dans la bande de Gaza, entre le 29 novembre 1947 et le 1^{er} septembre 1948. De plus ce retour est mis à mal par la destruction des anciens villages arabes et la redistribution des terres aux communautés agricoles juives.

-Ainsi, depuis 1948 Israël refuse le retour des réfugiés palestiniens, mais a cependant proposé dans le cadre de négociation d'accepter le retour de 100 000 réfugiés palestiniens notamment en 2000 lors des Accords de Camp David ce qui a été refusé par les dirigeants palestiniens qui réclament le retour de l'ensemble des réfugiés.

-En parallèle la ligue arabe a recommandé aux états arabes de traiter de manière égale nationaux et palestiniens, néanmoins cette recommandation n'a pas été entendue et chaque état fait comme il l'entend comme nous le verrons après.

=> amenuisement de la perspective de retour à mesure qu'Israël réitère et renforce sa position de refus à propos d'un retour des réfugiés.

b- Une part importante des réfugiés palestiniens logée dans des camps, et des habitats informels, insalubres, temporaire (qui dure)

-En 1948, la bande de gaza compte 250 000 palestiniens vivant dans des camps, la Transjordanie 100 000, la Cisjordanie 350 000, le Liban 120 000 et la Syrie 80 000.

Dans ces camps, les villages se recréent spontanément autour des mokhtars (les chefs de villages), ce qui leur permet de ressusciter leur univers disparu et de transmettre une mémoire et une identité nationale aux enfants qui n'ont pas connu ou très peu connu la Palestine mandataire. -> Ainsi, dans une même rue ou dans un même quartier vivent des habitants originaires du même village, ou de la même région. => les camps = espaces où s'expriment la solidarité familiale et villageoise.

-Cependant, les conditions de vie dans ces camps y sont très précaires. -> les réfugiés ont très peu de moyens car ils n'ont pas tous le droit de travailler en fonction du pays dans lequel ils se trouvent, c'est pourquoi durant les premières années ils étaient dépendant de l'aide d'urgence de l'UNRWA qui leur fournissait vêtements et nourritures.

-La précarité de ces camps s'explique aussi par le maintien du caractère temporaire de ces espaces, chose à laquelle les réfugiés n'étaient opposés car ils craignaient que le développement d'infrastructures remette en question leur retour en Palestine. C'est pourquoi

jusqu'aux années 60, les camps sont restés déconnectés des réseaux d'infrastructures publiques des municipalités adjacentes comme l'eau, l'électricité, ou les lignes téléphoniques.

-En 2011, 30% des 5.9 millions de réfugiés palestiniens vivaient dans des camps

c- Une exclusion des réfugiés palestiniens par les états hôtes

Comme je l'ai dit précédemment les palestiniens ont été contraint de fuir pour trouver refuge chez les états arabes voisins. Cependant en raison de leur faible capacité d'absorption, et du flou autour de la question du retour des réfugiés palestiniens, les états hôtes ont adopté différentes politiques à propos de la gestion des réfugiés, de leur installation, des droits et du statut à leur accorder. C'est pourquoi on constate que chaque état ne gère pas la question de la même manière :

-certains pays accordent la citoyenneté aux réfugiés -> la Jordanie

-d'autres pays refusent d'accorder leur citoyenneté -> le Liban (car risque de déstabiliser la structure institutionnelle libanaise si pérennisation de l'implantation au Liban)

-ce refus d'accorder la citoyenneté et la nationalité aux réfugiés n'empêchent pas les états d'intégrer les palestiniens à leur économie et à leur société => dans les années 60 plusieurs états assouplissent leur législations concernant l'accueil des palestiniens -> Egypte : 1962 : les palestiniens ont désormais le droit de travailler et d'acheter des terres (ce qui est refusé aux autres étrangers) -> le Koweït : encourage l'immigration des réfugiés palestiniens et leur accorde le statut d'immigré et non de réfugiés comme dans les autres pays => la migration palestinienne est un avantage pour les pétromonarchies en pleine croissance économique car elle se compose majoritairement de palestiniens issus de professions qualifiées : des cadres techniciens, des ingénieurs, ou des personnes formées dans le milieu médical, ou juridique => un palestinien sur deux était fonctionnaire et 1 enseignant sur 3 était palestinien en 1983

-cependant on observe dans les années 80 un durcissement des politiques concernant les réfugiés palestiniens -> Egypte : -1980-85 : le marché du travail se referme : plus le droit de travailler dans le secteur public ni d'acheter des terres agricoles + les écoles publiques sont interdites aux enfants palestiniens et l'exercice de la médecine leur est interdite

-> Koweït a fini par durcir ses règles et lois d'accueil en interdisant par exemple l'immigration en famille de tout travailleur percevant un salaire inférieur à 250 dinars koweïtien (ce qui concernait un important nombre de palestinien).

-Enfin, les relations entre certains états arabes et les organisations palestiniennes se sont détériorées à la fin des années 60 et le début des années 70 avec l'émergence des organisations palestiniennes militantes

Exemple : - Liban : à partir de 1967, les relations entre l'état libanais et les réfugiés palestiniens prennent un nouveau tournant, car les organisations palestiniennes lancent des opérations militaires contre Israël depuis le sol libanais ce qui entraîne des réponses prenant pour cible le Liban, qui se retrouve alors pris en étau entre sa volonté d'affirmer sa solidarité aux états arabes et à la guerre contre Israël, et sa volonté de ne pas importer le conflit sur son territoire. La contradiction est si forte qu'en 1968 les palestiniens vont manifester mais font l'objet de tirs.

-Jordanie : En 1970 les organisations palestiniennes sont structurées d'une telle sorte et si importantes qu'elles constituent un état dans l'état => le roi de Jordanie voit alors l'OLP et les fedayin (*petits groupes de commando qui mènent des actions armées) comme une

menace et déclenche des opérations militaires contre eux => combats faisant des milliers de morts notamment des civils palestiniens = Septembre Noir

I- Les conséquences de ce statut d'apatride

a- La naissance d'un militantisme

-début des années 50 : naissance d'un militantisme palestinien, à travers la constitution de mouvement et de groupes depuis le sol de pays étrangers comme l'Union générale des étudiants palestiniens au Caire qui encourage un esprit de résistance. Cela mène à la création du Mouvement de libération de la Palestine par Yasser Arafat à la fin des années 50 qu'on nomme aussi le Fatah. Ces initiatives s'expliquent par un ras le bol de la jeunesse face à l'enlèvement de leur situation en tant qu'apatride, l'amenuisement progressif d'un espoir de retour en Palestine, et face à leur manque de considération par la communauté internationale et même arabe. = rupture avec la génération de la Nakba, en effet, cette nouvelle génération considère qu'ils ne peuvent plus attendre que les états arabes se mettent d'accord pour libérer la Palestine, et que c'est donc à eux d'agir à travers des actions armées et clandestines, d'où le nom de fatah pour l'organisation de Yasser Arafat qui signifie conquête. En 1964, l'affirmation de l'identité palestinienne franchit une nouvelle étape avec la création de l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) qui se présente comme l'institution représentative des palestiniens devant la ligue arabe, et qui crée un parlement dit en exil. A cette même époque entre 1964 et 1967 les tensions se renforcent en raison du passage des mouvements de résistance vers une lutte armée, et de la multiplication des fedayin qui recrutent massivement. (*petits groupes de commando qui mènent des actions armées)

b- L'état de la situation en 2011

En 2011, l'UNRWA recense 4.8 millions de réfugiés palestiniens. MAIS : ce nombre est sous-estimé selon le sociologue Elia Zureik car l'instruction des Nations-Unies définissant le statut de réfugiés palestiniens s'applique seulement à toute personne qui résidait habituellement en Palestine du 1^{er} juin 1946 au 15 mai 1948 et qui a perdu son domicile et ou ses ressources en raison du conflit de 1948. Cependant Elia Zureik montre que cette définition exclut un grand nombre de palestiniens qui ont pourtant fui : ceux établis dans des zones hors zone d'intervention de l'UNRWA, les personnes déplacées mais qui restent dans le territoire d'Israël, les résidents des territoires occupés qui ont été déplacés la première fois en 1967, ceux qui se trouvaient hors de la Palestine mandataire lors de la guerre de 48 ou qui étaient à l'étranger au début de la guerre de 67

-D'autre part, en raison de leur dispersion au Proche Orient ces presque 5 millions de personnes sont soumises aux événements qui secouent la zone. -> 2011 : - « les printemps arabes », cependant cette mouvance n'a pas profité aux palestiniens, en effet, elle n'est pas apparue comme une opportunité pour les réfugiés palestiniens de faire valoir leur parole, bien que ceux-ci y étaient solidaires, les printemps arabes ont davantage eu pour conséquence de reléguer la question palestinienne au second plan plus que de lui permettre d'avancer.

-2011 : début de la guerre civile syrienne, touchant beaucoup de réfugiés palestiniens, car la Syrie abritait des camps dans lesquels se trouvaient au total plus de 500 000 palestiniens.

Pour conclure être un réfugié palestinien est synonyme d'incertitude et d'instabilité car ceux-ci ont été contraint à l'exil de manière répétée, et en raison d'absence de solution quant à leur désir de retourner en Palestine de la part des états arabes, ils sont alors restreints à une vie précaire, beaucoup habitent des camps de refuge et des quartiers informels. De ce fait, ils sont également, davantage vulnérables aux aléas et aux crises politiques, sociales et économiques.